



Chers membres, chers parents,

Nous espérons que vous vous portez tous bien malgré les circonstances difficiles.

Après une année pour le moins chaotique, nous revenons vers vous afin de préparer la saison prochaine qui, nous l'espérons, sera moins perturbée.

En termes pratiques, la saison prochaine commencera le **samedi 4 septembre**, de **10h30 à 12h30** au Complexe Sportif de Rixensart.

Pour la reprise, nous souhaitons être particulièrement attentifs au suivi des **documents d'inscription** et des **certificats médicaux** nécessaires pour l'obtention d'une licence et d'une assurance à la pratique de l'escrime. C'est pourquoi nous vous encourageons dès à présent à télécharger le document d'inscription sur le site web (www.laprimeladague.be) et à prendre contact avec votre médecin afin que tout soit en ordre le jour J.

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter en salle les anciens membres qui ne serait pas en ordre lors dès leur premier jour de présence en salle.

Concernant la cotisation 2021-2022, le montant de la cotisation reste inchangé à savoir **290€**. Le comité a statué sur l'approche à adopter afin d'être le plus équitable possible sur la situation de chacun par rapport à l'année écoulée :

- Concernant les membres ayant déjà 13 ans ou plus au début de la saison 2020-2021 et qui étaient en ordre de cotisation, celle-ci est intégralement reportée pour la saison 2021-2022, il n'y a donc pas de versement à effectuer vous concernant.
- Concernant Les membres ayant moins de 13 ans à la fin de cette saison 2020-2021 (30 juin 2021), aucune mesure n'est envisagée, l'année s'étant déroulée normalement
- Toute personne ne se retrouvant pas dans ces catégories est invitée à prendre contact avec le comité du Cercle.

Pour les réinscriptions, nous vous demandons d'être en règle de cotisation pour le **15 septembre au plus tard**.

Concernant les **nouveaux membres**, nous prévoyons 2 périodes d'essai (septembre et janvier) afin d'avoir un aperçu avant de vous lancer. Nous vous demandons lors de votre premier jour de remplir un document d'inscription sur place pour que nous puissions vous contacter en cas de besoin.

Si au terme de la période d'essai, votre enfant souhaite poursuivre le reste de l'année, nous vous demandons de nous remettre un certificat médical le plus tôt possible :

- Période de septembre : CM et cotisation à rendre le 15 octobre au plus tard
- Période de janvier : CM et cotisation à rendre le 15 février au plus tard

Si vous y avez un compte, nous vous proposons de nous rejoindre sur la page Facebook du club : <https://www.facebook.com/La-Dague-La-Prime-INFO-683671505058195>

Nous vous souhaitons le meilleur et espérons vous revoir en forme et motivés pour refaire parler le fer.

Sportivement

Le Comité de La Prime – La Dague